## Réforme de l'aide sociale : Les groupes de femmes sont-elles aussi des ignorantes, Monsieur Blais?

Montréal, le 2 juin 2016 – Dans le cadre de la conférence de presse convoquée ce matin à Québec, par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, les groupes nationaux et regroupements provinciaux féministes, membres du G13, tiennent à dénoncer les propos tenus par le ministre François Blais qui affirme qu'il y a « un peu d'ignorance » chez les professeur(e)s et chargé(e)s de cours qui ont publiquement pris position contre les mesures coercitives prévues au projet de loi 70. Non seulement nous croyons que les propos du ministre sont méprisants, mais nous joignons nos voix à toutes celles qui ont déjà dénoncé publiquement les mesures obligatoires prévues au programme Objectif emploi! Rappelons que les universitaires auxquels M. Blais fait référence sont loin d'être les seuls à s'être prononcé contre le projet de loi; la Protectrice du citoyen et la Commission des droits de la personne et de la jeunesse l'ont fait également, en plus de plusieurs centaines d'organisations communautaires et féministes, en plus des grandes centrales syndicales.

Les mesures d'austérité actuelles affectent encore plus durement les femmes puisqu'elles ciblent des domaines où elles se retrouvent en forte majorité (éducation, santé et services sociaux). Plusieurs d'entre elles voient même leurs conditions de santé physique ou mentale se détériorer en raison d'une diminution importante de services en santé et services sociaux. Or, pour certaines d'entre elles, faire une demande d'aide sociale s'avère parfois la seule avenue possible. Rendre l'aide de dernier recours conditionnelle, pour qui que ce soit, constitue un déni de droit pur et simple! Pour les membres du G13, c'est croire qu'on puisse aider les personnes assistées sociales en coupant dans leurs prestations déjà nettement insuffisantes qui relève véritablement de l'ignorance!

Le Groupe des 13 formé en 1986, est une coalition de 21 groupes et regroupements qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes, dans des domaines aussi variés que l'emploi, l'immigration, la santé, le handicap, l'hébergement des victimes de violence conjugale ainsi que des femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales, le soutien aux femmes aux prises avec la prostitution, l'accès aux droits, la place des femmes en politique, la justice, etc.

-30-

Source: Sylvie Lévesque, FAFMRQ (514) 729-6666 et cel: (514) 710-6661

## Les signataires :

- L'Alliance des femmes handicapées du Québec (AFHQ)
- Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

- La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)
- Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF)
- Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
- Femmes autochtones au Québec (FAQ)
- L'R des centres de femmes du Québec
- Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)
- Regroupement Naissance-Renaissance
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)
- Regroupement québécois des CALACS (centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)
- Relais-femmes
- Réseau d'action pour la santé des femmes
- Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) Quebec Lesbian Network
- Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec